



À une séance ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue à la salle 016 du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, pour tous les membres, ce vint deuxième jour du mois de mai deux mille vingt-quatre, formant quorum sous la présidence de madame Cindy Champagne à 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS

Christian Boucher	Représentant des enseignants
Francis Dostaler	Représentant du personnel d'encadrement
Annie Gauthier	Représentante des professionnels
Véronique Plante-Huard	Représentante du personnel de soutien
Ménaïk Bleau	Représentante des parents – District 1
Daniel Dupont	Représentant des parents – District 2
Mélissa Larose	Représentante des parents – District 4
Pier-Luc Savard	Représentant des parents – District 5
Marie-Pier Allard	Représentante de la communauté
Geneviève Boivin	Représentante de la communauté
Luc Massicotte	Représentant de la communauté

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Ginette Masse

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL D'ENCADREMENT – OBSERVATEUR

Patrice Dion

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

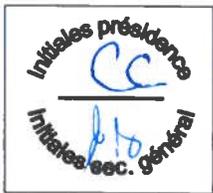
Élyse Giacomo

SONT ÉGALEMENT INVITÉS

Laurent Cabana	Directeur général adjoint
Jean-François Bédard	Directeur général adjoint
Sandra Coulombe	Directrice du Service des ressources humaines
Stéphane Ayotte	Directeur du Service des technologies de l'information
Félix Goudreau	Directeur du Service des ressources matérielles
Sophie Houle	Directrice des Services éducatifs – Secteur jeunes

ABSENCES MOTIVÉES

Annie Dubois	Représentante des directions d'établissement
Marianne Gagnon	Représentante de la communauté
Robert Ricard	Représentant de la communauté



CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Madame Cindy Champagne, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et à l'assistance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

78-CA/24-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR VÉRONIQUE PLANTE-HUARD, ADMINISTRATRICE,

d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. PRESTATION DU SERMENT

Conformément à l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, Mme Annie Gauthier prête serment devant la directrice générale.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Aucune.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question.

5.1.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2024

79-CA/24-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-PIER ALLARD, ADMINISTRATRICE,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 avril 2024 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



5.2.1. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La documentation a été déposée.

5.2.2. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- Comité de parents : le procès-verbal de la rencontre du 12 mars 2024 a été déposé.

5.2.3. DÉCLARATION ET ENGAGEMENT AU RESPECT DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE (ARTICLE 4)

Madame Annie Gauthier a dûment rempli, dans les délais, la déclaration de l'article 4 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.

Cette déclaration est par la présente déposée devant le conseil d'administration.

5.2.4. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE (ARTICLE 12)

Madame Annie Gauthier a dûment rempli, dans les délais, la déclaration de l'article 12 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.

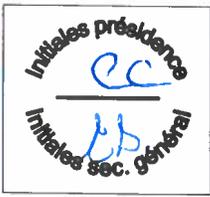
Cette déclaration est par la présente déposée devant le conseil d'administration.

6. DOSSIERS RETIRÉS DE L'AGENDA DE CONSENTEMENT

Aucun.

7. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Gala de l'école secondaire des Pionniers la semaine prochaine.



8. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

8.1. ÉTAT DES DOSSIERS CLÉS

Dossiers pilotes :

- Plans d'effectifs 2024-2025 :
 - Nomination des directions des écoles et des centres ainsi que des cadres administratifs.
 - Démarche en cours pour les postes à pourvoir.

- Situation ressources humaines – Postes à pourvoir :
 - La documentation a été déposée.
 - La situation est plutôt positive considérant la disponibilité des finissants.

- PEVR 2023-2027 :
 - 2 rencontres du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) pour assurer la mise en œuvre du PEVR.
 - Tournage d'une vidéo pour faire connaître le contenu du PEVR en cours.
 - Salle de pilotage pour le suivi des objectifs en construction. Point à l'ordre du jour du CA du 22 mai.

- Rencontres du G10 pour l'avancement des projets communs 2023-2024, la préparation des CCG et pour la gestion des points courants.

- 2 CCG de coordination par Teams pour des points d'information et 1 en présence pour des points d'échanges et de consultation.

- Plusieurs rencontres et travaux en cours en lien avec la rentrée scolaire 2024.

- Rencontre avec une équipe du CSS des Draveurs pour un partage d'outils et de pratiques en lien avec le suivi personnalisé des élèves.

- Rencontres de la Communauté de pratique en intelligence numérique de la Mauricie et Centre-du-Québec (CoPIN) : plusieurs avancements en ce qui concerne la culture de données.

- Supervision des directions du primaire en cours.

- Rencontre du comité RH.



- Rencontre avec la présidente et la vice-présidente pour la préparation du CA du 22 mai 2024.
- CSAD : en attente d'un suivi du MEQ et de la SQI en suivi à la rencontre du 9 avril 2024.
- Rencontre du comité de répartition des ressources (CRR) – *À venir.*

Dossiers proximité :

- Souper à l'Institut d'alimentation et d'hôtellerie du CFP Bel-Avenir pour souligner la fin du parcours (DEP) d'un groupe d'élèves.
- 50^e anniversaire – École Chavigny.
- 50^e anniversaire et grand rassemblement – École secondaire l'Escale.
- Gala de fin d'année – École secondaire des Pionniers – *À venir.*
- Souper-bénéfice à l'Institut d'alimentation et d'hôtellerie du CFP Bel-Avenir pour les élèves de l'ASP en Cuisine de marché.
- Spectacle de fin d'année – École primaire de l'Académie-Sportive (édifice de la Voltige) – *À venir.*
- 2^e édition du Défi Chemin-du-Roy – *À venir.*
- Rencontre avec le CIUSSS-MCQ pour discuter des espaces nécessaires pour la scolarisation des élèves du Pavillon-Bourgeois – *À venir.*
- Rencontre avec Rosemarie Charest, conférencière qui sera présente à l'activité d'accueil des cadres du mois d'août, pour déterminer le contenu de la conférence.
- Congrès et assemblée générale de l'Association des directeurs généraux scolaires du Québec (ADGSQ).
- Assemblée générale de la GRICS.



Dossiers publics :

- Entrevue avec Noovo au sujet du dossier des capacités d'accueil en FGJ.
- Entrevues avec plusieurs médias régionaux dans le cadre du Forum sur l'itinérance et la cohabitation sociale.

Dossiers politiques :

- Forum sur l'itinérance et la cohabitation sociale.
- Conseil général de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ).
- Rencontre éclair de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM).
- Journée MEQ de mobilisation sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles – *À venir*.

8.2. REDDITION DE COMPTES

Présentation des principaux éléments.

8.3. PEVR 2023-2027 – SALLE DE PILOTAGE

- Présentation de la documentation déposée.
- Les données se bonifient avec les années et nous serons en mesure de dégager des tendances.

9. RAPPORTS DES COMITÉS

9.1. Ressources humaines

- 15 mai : progression des travaux de la grille de contribution de la direction générale. Nous sommes rendus à l'étape des indicateurs.
- Les autres points sont à l'ordre du jour.



10.1. RÈGLEMENT DE GRIEFS DU PERSONNEL ENSEIGNANT - NON-RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE PENDANT UNE INVALIDITÉ

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolution
- Lettre du Comité patronal de négociation – 1^{er} février 2024
- Transaction et quittance projet d'entente au niveau local – projet d'entente à signer

MM. Francis Dostaler et Christian Boucher et Mmes Annie Gauthier et Véronique Plante-Huard quittent leur siège avant le vote à 18 h 56.

80-CA/24-05-22

CONSIDÉRANT les discussions tenues au comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les griefs du syndicat de l'enseignement pour la non-reconnaissance de l'expérience du personnel enseignant en invalidité;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR LUC MASSICOTTE, ADMINISTRATEUR,

de mandater la directrice générale, madame Ginette Masse, afin qu'elle signe une entente avec le Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges pour mettre fin aux recours sur la question de la reconnaissance de l'expérience du personnel enseignant en invalidité, le tout pour une somme représentant environ 115 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MM. Francis Dostaler et Christian Boucher et Mmes Annie Gauthier et Véronique Plante-Huard reprennent leur siège à 18 h 57.

10.2. PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR GÉNÉRAL – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

L'administratrice représentant le personnel de soutien, madame Véronique Plante-Huard, doit s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi conformément à l'article 19, al. 1, du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de



services scolaire francophone. Après avoir pu faire part de ses observations, Mme Plante-Huard quitte son siège à 19 h 02.

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolution
- Plan d'effectifs du personnel de soutien - Secteur général – Année scolaire 2024-2025

81-CA/24-05-22

CONSIDÉRANT les consultations du comité des relations de travail du personnel de soutien et les clauses 7-3.01 et suivantes de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien administratif, technique, paratechnique et manuel en prévision de l'année scolaire 2024-2025, et ce, pour le secteur général;

CONSIDÉRANT les préoccupations budgétaires;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE GAUTHIER, ADMINISTRATRICE,

d'adopter le plan d'effectifs du personnel de soutien – Secteur général pour l'année scolaire 2024-2025 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ OU À LA MAJORITÉ

Mme Véronique Plante-Huard reprend son siège à 19 h 03.

10.3. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolution
- Objectifs, principes et critères de répartition des ressources pour l'année 2024-2025
- Répartition des services complémentaires pour l'année 2024-2025
- Règles d'appropriation des surplus des établissements pour l'année 2024-2025



82-CA/24-05-22

CONSIDÉRANT le processus de concertation mis en place par le comité de répartition des ressources en application des articles 193.3 et 193.4 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les recommandations issues de cette concertation portant sur les objectifs et les principes de la répartition des revenus, sur la répartition des services éducatifs complémentaires et sur l'affectation des surplus des établissements;

CONSIDÉRANT les discussions lors du comité de vérification du 10 avril 2024 et la recommandation de celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS DOSTALER, ADMINISTRATEUR

d'appuyer les recommandations émises par le comité de répartition des ressources portant sur les objectifs et les principes de la répartition des revenus, sur la répartition des services éducatifs complémentaires et sur l'affectation des surplus des établissements pour l'année 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4. PLAN ANNUEL DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LES PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolution
- Plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle pour l'année financière 2024-2025

83-CA/24-05-22

CONSIDÉRANT la Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle émise par le Conseil du trésor;

CONSIDÉRANT l'obligation prévue à l'article 4 de cette Directive à l'effet que les organismes publics doivent adopter pour chacune de leurs années financières un plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT les travaux effectués afin d'identifier, analyser et évaluer ces risques au sein du Centre de services scolaire;



CONSIDÉRANT les discussions lors du comité de vérification du 10 avril 2024 et la recommandation de celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR VÉRONIQUE PLANTE-HUARD, ADMINISTRATRICE,

d'adopter le plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle pour l'année 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.5. TARIFICATION 2024-2025 POUR L'OFFRE DE TRANSPORT COMPLÉMENTAIRE

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolution
- Tarification des services complémentaires en transport scolaire pour l'année 2024-2025

84-CA/24-05-22

CONSIDÉRANT la nécessité de réévaluer annuellement la tarification pour les services complémentaires en transport scolaire (place vacante, deuxième adresse et transport hors territoire);

CONSIDÉRANT le souhait de maintenir une saine gestion du transport scolaire et des ressources financières;

CONSIDÉRANT les discussions lors du comité consultatif du transport du 3 mai 2024 et la recommandation de celui-ci;

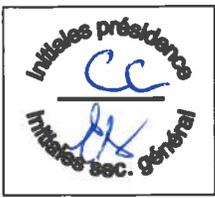
CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR PIER-LUC SAVARD, ADMINISTRATEUR,

d'adopter la tarification 2024-2025 pour les services complémentaires en transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10.6. OCTROI DE CONTRATS

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolution
- Tableaux comparatifs des soumissions reçues
- Rapport du comité de sélection pour l'octroi de contrats des services d'entretien ménager
- Engagement solennel des membres du comité de sélection pour l'octroi de contrats des services d'entretien ménager
- Lettres de recommandation des professionnels pour le projet de remplacement de la climatisation à l'édifice les Estacades de l'Académie les Estacades

10.6.1. OCTROI DE CONTRATS DE SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER

85-CA/24-05-22

CONSIDÉRANT les besoins en entretien ménager pour l'ensemble des établissements du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif des soumissions reçues et présenté au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN BOUCHER, ADMINISTRATEUR,

d'octroyer les contrats aux plus bas soumissionnaires conformes ayant atteint le seuil de qualité minimale, selon le tableau comparatif des soumissions reçues;

d'autoriser la directrice générale, madame Ginette Masse, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10.6.2. OCTROI D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION – REMPLACEMENT DE LA CLIMATISATION - PHASE 2 À L'ÉDIFICE LES ESTACADES DE L'ACADÉMIE LES ESTACADES

86-CA/24-05-22

CONSIDÉRANT la phase 2 du projet de remplacement de la climatisation à l'édifice les Estacades de l'Académie les Estacades;

CONSIDÉRANT la sous-mesure 50621 pour le maintien des bâtiments du ministère de l'Éducation du Québec;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels attitrés au dossier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL DUPONT, ADMINISTRATEUR,

d'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux au plus bas soumissionnaire conforme, Entreprise Arseneault inc., au montant de 1 008 227,00 \$ excluant les taxes;

d'autoriser la directrice générale, madame Ginette Masse, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.7. POLITIQUE ET CADRE DE GESTION SUR LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolution
- Politique sur la sécurité de l'information
- Cadre de gestion de la sécurité de l'information

87-CA/24-05-22

CONSIDÉRANT l'article 12 de la Directive gouvernementale sur la sécurité de l'information stipulant qu'un organisme public doit adopter une politique et un cadre de gestion en matière de sécurité de l'information;



CONSIDÉRANT les travaux du comité sur l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels et la sécurité de l'information pour l'élaboration de la Politique et du Cadre de gestion sur la sécurité de l'information;

CONSIDÉRANT les consultations qui ont eu lieu auprès du comité consultatif de gestion, des instances syndicales et du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MÉLISSA LAROSE, ADMINISTRATRICE,

d'adopter la Politique et le Cadre de gestion sur la sécurité de l'information du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.8. RENOUELEMENT DE LA RECONNAISSANCE DU PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER EN SPORT-ÉTUDES DE L'ACADÉMIE LES ESTACADES POUR 2025-2030

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolution
- Lettre de reconnaissance du programme Sport-études 2020-2024
- Lettre de prolongation de reconnaissance du programme Sport-études
- Dérogation - Régime pédagogique – Sport-études – Académie les Estacades

88-CA/24-05-22

CONSIDÉRANT la prolongation des protocoles d'entente par le ministère de l'Éducation jusqu'en 2025 et son souhait de procéder maintenant au renouvellement de la reconnaissance pour tous les programmes Sport-études pour le cycle 2025-2030;

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter une nouvelle demande d'approbation pendant l'année scolaire 2024-2025;

CONSIDÉRANT l'offre des programmes Sport-études à l'Académie les Estacades dans les disciplines suivantes en vertu d'une reconnaissance du ministère de l'Éducation et des protocoles d'entente intervenus entre le ministère de l'Éducation, le Centre de services du Chemin-du-Roy, les fédérations sportives et les organismes sportifs concernés pour les années 2025-2030 :

- Baseball
- Baseball féminin
- Basketball
- Boxe olympique
- Canoë-kayak de vitesse
- Golf



- Gymnastique
- Hockey M13 AAA Élite
- Hockey M15 AAA
- Hockey M15 AAA Élite
- Hockey M17 AAA
- Hockey M18 AAA
- Hockey féminin
- Hockey LHJMQ
- Judo
- Natation
- Natation artistique
- Patinage artistique
- Patinage de vitesse
- Ski alpin
- Sport cycliste
- Surf des neiges
- Soccer
- Taekwondo
- Tennis
- Tennis de table
- Triathlon
- Voile
- Volleyball

CONSIDÉRANT le souhait du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy et de l'Académie les Estacades de continuer à offrir les programmes Sport-études mentionnés ci-haut et d'ajouter la discipline Squash à la liste;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN BOUCHER, ADMINISTRATEUR,

de demander le renouvellement de la reconnaissance des programmes Sport-études dans les disciplines suivantes offertes à l'Académie les Estacades pour le cycle 2025-2030 :

- Baseball
- Baseball féminin
- Basketball
- Boxe olympique
- Canoë-kayak de vitesse
- Golf
- Gymnastique
- Hockey M13 AAA Élite
- Hockey M15 AAA
- Hockey M15 AAA Élite
- Hockey M17 AAA
- Hockey M18 AAA
- Hockey féminin
- Hockey LHJMQ
- Judo
- Natation
- Natation artistique
- Patinage artistique
- Patinage de vitesse
- Ski alpin
- Sport cycliste
- Squash
- Surf des neiges
- Soccer
- Taekwondo
- Tennis
- Tennis de table
- Triathlon
- Voile
- Volleyball

d'autoriser la présidente, madame Cindy Champagne, et la directrice générale, madame Ginette Masse, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10.9. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2024-2027

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolution
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027

89-CA/24-05-22

CONSIDÉRANT l'obligation du Centre de services scolaire d'établir un plan triennal de répartition et de destination des immeubles, conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT l'objectif de ce plan qui est de dresser la liste des établissements, écoles et centres, où le Centre de services scolaire dispense ses services;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des municipalités, des directions d'établissement et du comité de parents en vertu des articles 40, 101, 193 et 211 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR PIER-LUC SAVARD, ADMINISTRATEUR,

d'adopter le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 tel que déposé à la présente séance;

de transmettre ce plan à chaque municipalité régionale de comté ou communauté urbaine conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique et de mandater la secrétaire générale pour procéder à cet envoi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10. ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025

Documents déposés :

- Résolution
- Actes d'établissement 2024-2025

90-CA/24-05-22

CONSIDÉRANT les articles 40, 101 et 193 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027 adopté ce jour par le conseil d'administration;



CONSIDÉRANT que ce plan dresse la liste des établissements, écoles et centres où le Centre de services scolaire dispense ses services;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire 2024-2025;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR VÉRONIQUE PLANTE-HUARD, ADMINISTRATRICE,

d'adopter les actes d'établissement pour l'année 2024-2025, tels que soumis à la présente séance, et que la secrétaire générale les transmette aux écoles et aux centres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.11. CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolution
- Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2024-2025

91-CA/24-05-22

CONSIDÉRANT l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le conseil d'administration du Centre de services scolaire doit, par règlement, fixer ses règles de fonctionnement;

CONSIDÉRANT le même article qui prévoit la tenue d'au moins quatre séances ordinaires du conseil d'administration par année scolaire;

CONSIDÉRANT l'adoption, le 21 octobre 2021, du Règlement nommé Règles de régie interne du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT l'article 3.1.2 de ce Règlement qui prévoit que le conseil d'administration doit établir annuellement un calendrier de ses séances ordinaires;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL DUPONT, ADMINISTRATEUR,

d'adopter le calendrier des réunions ordinaires du conseil d'administration pour l'année scolaire 2024-2025 tel que soumis lors de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



11.1. ORGANISATION SCOLAIRE 2024-2025

Présentation des données qui permettent de constater une différence significative du nombre d'élèves inscrits pour 2024-2025, comparativement aux élèves inscrits au 30 septembre 2023. 667 élèves de plus au primaire et 257 élèves de plus pour le secondaire. Les inscriptions continuent à entrer.

11.2. POLITIQUE RELATIVE AUX RÈGLES DE GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – RETOUR DE CONSULTATION

Aucun commentaire n'a été formulé dans le cadre de la consultation de cette politique, autant au comité consultatif de gestion que par le conseil d'administration. Cette politique sera donc soumise pour adoption au conseil d'administration le 19 juin prochain.

11.3. POLITIQUE RELATIVE À L'INITIATION DES ÉLÈVES À LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE – RETOUR DE CONSULTATION

Un seul commentaire a été formulé dans le cadre de la consultation de cette politique, et ce, au comité consultatif de gestion. Il a été demandé de préciser à l'article 5.3, paragraphe 3, que les directions d'établissement peuvent désigner du personnel pour planifier la consultation auprès des élèves. Le conseil d'administration a accueilli favorablement les modifications soumises. Cette politique sera donc soumise pour adoption au conseil d'administration le 19 juin prochain.

11.4. RÈGLEMENT – RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – RETOUR DE CONSULTATION

Un administrateur a souligné qu'il faudrait remplacer « le directeur général » par « la direction générale ». La correction sera faite à l'endroit désigné. Cette politique sera donc soumise pour adoption au conseil d'administration le 19 juin prochain.

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

13. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le 19 juin 2024.

14. HUIS CLOS – EN L'ABSENCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 01, GENEVIÈVE BOIVIN, ADMINISTRATRICE, propose la levée de l'assemblée.

CINDY CHAMPAGNE
PRÉSIDENTE

ÉLYSE GIACOMO
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE